Destinataires : Participants du programme CanadaGAP certifiés par QMI-SAI Global au Nouveau-Brunswick

Date: 24 août 2015

Sujet: **Choisir un nouvel organisme de certification de CanadaGAP**

Au début du mois d'août, vous avez reçu une lettre de votre organisme de certification (QMI-SAI Global) pour vous informer qu'ils n'offriront plus ses services d'audit et de certification pour le programme CanadaGAP.

Si vous aimeriez continuer avec votre auditeur, Charlie McIntosh, vous devrez choisir le nouvel organisme de certification pour qui Charlie va travailler – **SGS Canada**.

Veuillez soumettre le formulaire (ci-joint) de changement de statut à CanadaGAP. Indiquez à la question 4 que vous choisissez SGS Canada. CanadaGAP partagera l'information avec votre nouvel organisme de certification.

Si vous souhaitez utiliser les services de l'un des autres organismes de certification pour CanadaGAP, veuillez choisir parmi les deux autres options :

- **NSF-GFTC** (Guelph Food Technology Centre) (Tél. : 1-519-821-1246). En ce moment, ils ont des auditeurs à l'Î.-P.-E. et à la Nouvelle Écosse.
- **Bureau de normalisation du Québec – BNQ** (Tél. : 418-652-2238 ou sans frais 1-800-386-5114). Ils ont des auditeurs au Québec.

Pour de plus amples renseignements au sujet des autres organismes de certification, ou pour toutes autres questions, veuillez nous joindre au bureau de CanadaGAP (tél. : 613-829-4711 ou courriel : info@canadagap.ca) ou visitez notre site Internet : www.canadagap.ca

Veuillez noter : Si vous devez soumettre une auto-déclaration et la liste de contrôle de l'auto évaluation cette saison, veuillez remplir les documents et les envoyer au *nouvel organisme de certification* au moins 30 jours avant l'échéance de votre certificat.
Merci pour votre collaboration.

CanadaGAP^MC est un programme qui a été élaboré au Canada en vue de promouvoir les bonnes pratiques agricoles (BPA ou « GAPs ») parmi les fournisseurs de fruits et de légumes.